

# Votre avis compte

Le **bassin du Flumet**, retenue supérieure de la Station de Transfert d'Énergie par Pompage (STEP) du Cheylas, est alimenté par les eaux de la rivière Arc et fait l'objet, depuis sa construction, d'un envasement progressif.

EDF a prévu la **construction d'un conduit**, par lequel vont transiter les sédiments pour être restitués dans le cours d'eau Isère.

Les travaux de ce conduit définitif, enterré tout au long de son parcours, pour l'essentiel sous les routes, débiteront à l'automne 2023 et se termineront au printemps 2025.

A l'issue de ce chantier, des **curages** destinés à retirer les sédiments du bassin du Flumet seront effectués entre 2025 et 2029. Ils seront réalisés à l'aide d'un robot subaquatique de dragage développé spécifiquement pour ce chantier, permettant ainsi de limiter les nuisances et de préserver au mieux la qualité touristique du lieu.



En amont de ces travaux et afin de limiter au mieux leurs impacts pendant la construction du conduit, EDF lance une consultation auprès des habitants de la vallée pour connaître leurs déplacements habituels.

**Entre le 26 septembre et le 23 octobre 2022,**  
**complétez le questionnaire disponible sur le site :**  
**[www.sud-isere-drome.developpement-edf.com](http://www.sud-isere-drome.developpement-edf.com)**



A l'issue de ces travaux, la centrale hydroélectrique du Cheylas retrouvera un fonctionnement optimal, participant ainsi pleinement à la production énergétique durable du territoire et les bancs de sédiments ne seront plus visibles, rendant ainsi la vue paysagère plus agréable.

POUR EN SAVOIR PLUS sur ce projet, rendez-vous sur :  
**[www.edf.fr/hydraulique-isere-drome](http://www.edf.fr/hydraulique-isere-drome)**



Tracé du conduit (7 km)

Information à titre indicatif : des périodes d'alternat sont envisagées sur la D 525 et les bourgs de Crêts en Belledonne et du Cheylas, ainsi que des coupures temporaires de la D 78.